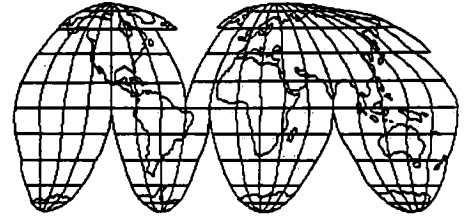


Du 14 au 20 avril 1995



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL  
COMMUNIQUÉS :**

**Signature d'une entente entre l'Alberta et le Gouvernement  
fédéral sur la collaboration en matière de Commerce international**

**Le 19 avril 1995, n° 72**

Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, le ministre de l'Industrie, M. John Manley, et le premier ministre de l'Alberta et ministre du Développement économique et du Tourisme, M. Ralph Klein, ont signé un protocole d'entente concernant la collaboration en matière de commerce international. L'entente jette les bases d'une coopération étroite entre Ottawa et l'Alberta sur le plan des services à l'intention des exportateurs albertains. Elle prévoit une plus grande collaboration au chapitre de la planification, de la mise en commun des renseignements, des foires et missions, de l'éducation et de la formation, de la représentation à l'étranger, de la promotion des investissements, ainsi que du développement de l'industrie et des technologies. L'entente vise à élargir l'accès des entreprises albertaines aux marchés internationaux, à les mieux préparer à exporter, à raffermir leur performance sur les marchés étrangers et à faire une promotion efficace du Canada et de l'Alberta auprès des milieux d'affaires et des investisseurs, ainsi qu'à établir les modalités de la collaboration entre les entreprises et le gouvernement en vue de réaliser leurs objectifs d'expansion du commerce international. « À l'heure où les Canadiens insistent plus que jamais sur l'importance d'une saine gestion des finances publiques, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent coordonner et rationaliser davantage les services qu'ils offrent aux exportateurs. En signant cette entente aujourd'hui, nous nous engageons résolument dans cette voie et signifions notre ferme intention de mettre au point ensemble des programmes de préparation à l'exportation. Cette entente nous aide à élaborer une approche concertée des marchés mondiaux, s'inspirant de l'Équipe Commerce Canada », a déclaré M. MacLaren.

**Le Canada exprime sa vive inquiétude face à  
l'incapacité de l'Union Européenne de conclure une entente  
sur les pêches**

**Le 14 avril 1995, n° 71**

Les ambassadeurs de l'Union européenne, de la France et de l'Espagne ont été convoqués aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour prendre note de la très vive insatisfaction du Canada devant l'incapacité de l'UE à conclure une entente dans le différend sur la surpêche du flétan du Groenland. Les ambassadeurs ont été informés que le Canada se verra dans l'obligation d'intervenir à nouveau en haute mer dans la zone du Grand Banc, au large des côtes de Terre-Neuve, à moins que les chalutiers espagnols n'y cessent leurs activités. M. Smith a réitéré aux ambassadeurs que la volonté du Canada en matière de conservation demeurerait inébranlable. Il les a également informés que le Canada ne négocierait pas indéfiniment pendant que les bateaux de pêche de l'UE continuaient à épuiser les faibles stocks de flétan restants et ce, de façon agressive et provocatrice. Il a avisé ses interlocuteurs de ne pas interpréter l'intention canadienne d'en arriver à un règlement négocié du conflit comme un manque de détermination de sa part pour régler le problème. À moins que la pêche ne cesse, le Canada n'aura d'autre choix que de reprendre ses interventions en haute mer. Enfin, le sous-ministre a souligné les actions entreprises par la marine britannique et la marine irlandaise à l'endroit des chalutiers espagnols envers qui les preuves de pêche illégale sont de plus en plus accablantes. M. Smith a conseillé à l'Espagne de songer sérieusement aux préoccupations grandissantes exprimées à travers le monde au sujet des pratiques de pêche de la flotte espagnole.

**Le Canada se réjouit de la fermeture de Tchernobyl**

**Le 13 avril 1995, n° 70**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a accueilli favorablement la décision de l'Ukraine de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl au plus tard en l'an 2 000. « Le Canada et ses partenaires du G-7 ont collaboré étroitement avec le gouvernement de l'Ukraine à la mise au point d'un plan favorisant une fermeture rapide de la centrale nucléaire. Cette annonce marque un pas en avant », a déclaré M. Ouellet.

**DISCOURS**

Le fait demeure qu'en matière de sécurité, le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) contribue à créer un environnement stable, prévisible qui est le préalable du désarmement nucléaire. Comme je l'ai déjà expliqué, le Canada se fait le promoteur de la pérennité et de l'immutabilité. Les conférences d'examen nous donneront l'occasion, tous les cinq ans, de renforcer le respect de l'article VI ainsi que des autres dispositions du Traité. Rien ne peut se substituer au TNP. Il est d'un intérêt inestimable pour les États non nucléaires, en ce qu'il contribue à amener, avec le temps, les États nucléaires à respecter les normes fondamentales qu'il

énonce. Je pense que la valeur du Traité et la nécessité de le perpétuer sont assez éloquentes en soi. Trois options simples s'offrent à nous : la prorogation indéfinie, la prorogation pour une durée donnée ou la prorogation pour un certain nombre de périodes fixes. Seule la reconduction indéfinie garantit l'existence future du TNP. Toute autre solution comporterait le risque que le TNP soit remis en question ultérieurement. La prolongation indéfinie suppose l'enchâssement, de façon permanente, de l'engagement légal de détruire tous les arsenaux nucléaires. Le TNP est le seul instrument multilatéral légal qui porte une pareille injonction. Sans lui, nous n'avons rien. On serait tenté de dire que les pays peuvent être obligés d'accepter des calendriers et de remplir des obligations à l'élaboration desquels ils n'auront nullement participé. À notre avis, il s'agit d'une démarche improductive; vu le sérieux de la question, nous devons penser, discuter et agir de façon pragmatique. À titre de parties au Traité, nous avons donc la responsabilité politique de prendre une décision qui cadre avec les réalités du jour et qui nous donne les moyens de relever les défis de l'avenir. Ce traité est l'instrument souple qui nous permet de travailler à la non-prolifération nucléaire; il est notre outil pour promouvoir et réaliser le désarmement nucléaire. Le Canada souscrit aux deux éléments du TNP. Nous croyons que tous les pays représentés ici aujourd'hui tiennent au TNP, car il nous apporte une plus grande sécurité. Profitons donc de cette occasion unique pour prendre une décision politique ferme en faveur de la reconduction indéfinie et sans condition du TNP.

**Notes pour une allocution de l'honorable André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, à la Conférence d'examen et de prorogation du TNP, à New York (New York), le 18 avril 1995, 95/27**  
le 8 avril 1995, 95/27.

Les missions commerciales canadiennes ont besoin d'être mieux coordonnées aux divers paliers de gouvernement afin d'éviter la confusion, en particulier parmi nos clients potentiels. Ce n'est qu'avec la collaboration de tous les paliers de gouvernement et des entreprises que nous pouvons espérer avoir plus de poids. C'est ce que renferme le Protocole d'entente que le premier ministre Klein et moi-même sommes sur le point de signer. Ce protocole met l'accent sur une coopération renforcée entre Ottawa et l'Alberta en ce qui concerne les services aux exportateurs. C'est le premier protocole du genre signé dans l'Ouest canadien. Je suis reconnaissant au gouvernement de l'Alberta d'avoir pris l'initiative des négociations fructueuses qui expliquent notre présence ici aujourd'hui [...] Le présent Protocole d'entente, semblable à celui que nous avons signé l'an dernier avec l'Ontario et à ceux que nous signerons sous peu avec le Manitoba et la Saskatchewan, vise une collaboration accrue aux plans de la planification, de l'échange d'information, des foires et missions, de l'éducation et de la formation, de la représentation à l'étranger, de la promotion de l'investissement, du développement industriel et technologique. Certes nos accords fédéraux-provinciaux ne prévoient pas l'intégration totale et immédiate des services commerciaux gouvernementaux du pays, mais ils constituent un fondement solide pour nos travaux à venir. L'idéal serait que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international fasse porter ses efforts sur le soutien des activités commerciales à l'étranger tandis que les provinces, de concert avec Industrie Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux d'importance, se consacraient aux services de soutien au pays. Chaque palier de gouvernement doit faire ce qu'il sait le mieux faire. C'est là notre objectif ultime. Le Protocole d'entente entre le Canada et l'Alberta tient compte du fait que l'éducation et la formation sont les outils les plus efficaces pour augmenter le nombre de sociétés aptes à investir les marchés d'exportation.

**Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à la Chambre de Commerce de Calgary (Alberta), le 19 avril 1995, 95/26.**

De toute évidence, on se sert à mauvais escient de recours commerciaux brutaux afin de contenir un comportement légitime en matière de fixation des prix au sein de la zone de libre-échange. Les actions antidumping ne visent plus un comportement réellement préjudiciable sur le plan des prix; on y fait appel davantage à des fins strictement protectionnistes. Il en résulte un renchérissement du coût des intrants, une diminution des extrants, l'augmentation du prix des produits et une plus grande incertitude quant aux décisions que les entreprises nord-américaines ont à prendre en matière d'investissement. Cette situation, à son tour, abaisse la compétitivité du Canada, des États-Unis et du Mexique sur d'autres marchés internationaux, ce qui affaiblit ou annule les arguments invoqués à l'origine en faveur de l'instauration d'une zone de libre-échange en Amérique du Nord. Cela nous empêche de tirer pleinement parti de l'augmentation de l'efficacité qui devrait résulter de cette zone nord-américaine de libre-échange [...] Que pouvons-nous faire à cet égard en Amérique du Nord? Mentionnons, d'abord, le fait que les trois pays membres de l'ALENA ont constitué deux groupes de travail chargés de fournir des réponses d'ici à la fin de l'année à un certain nombre de questions importantes : Quels seuils, mécanismes et définitions pouvons-nous utiliser pour contrer un comportement répréhensible sur le plan de la fixation des prix dans le contexte moderne de l'Amérique du Nord? Pouvons-nous établir un lien plus direct entre les décisions d'une entreprise relativement aux prix et celles de ses concurrents? Dans l'affirmative, quels types d'actions ou d'indemnités permettront de corriger effectivement des situations précises? Les gouvernements devraient-ils continuer de mettre l'accent sur le prix de produits pris isolément — ce qui constitue le fondement habituel de nos recours commerciaux? Devraient-ils plutôt se concentrer sur chacune des entreprises — l'approche traditionnelle de la législation nationale en matière de concurrence? Y a-t-il lieu de traiter différemment différents secteurs de l'économie à divers stades de leur cycle, ou devrions-nous toujours rechercher une approche uniforme? Force est de reconnaître que ce ne sont pas là des questions faciles. Il pourrait s'avérer tout aussi difficile de s'entendre sur les réponses que ce ne l'a été dans le cas d'autres questions commerciales fondamentales visées par l'ALENA. Cela dit, nous n'avons pas vraiment le choix. Si nous choisissons de faire fi de l'existence d'un « cadavre dans le placard », il continuera de nous hanter.

**Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, devant le Mid-America Committee à Chicago (Illinois), le 12 avril 1995, 95/25.**

Le Canada et L'UE parviennent à une entente sur la conservation et la protection des stocks chevauchants

Le 15 avril 1995 C-AC-95-36F

Brian Tobin, ministre des Pêches et des Océans, et André Ouellet, ministre des Affaires étrangères, ont annoncé la conclusion d'une entente sur la conservation et la gestion des stocks de poisson qui chevauchent la limite de 200 milles du Canada. L'Entente a été négociée par des cadres supérieurs du gouvernement du Canada et de la Commission européenne. Les ministres ont félicité les négociateurs canadiens et européens qui ont réussi à trouver une solution au différend sur le flétan noir. « Cette entente nous permet non seulement de protéger dès maintenant les stocks de flétan noir, mais aussi de reconstituer les stocks de poisson de fond et de poissons plats actuellement visés par un moratoire », a déclaré M. Tobin [...] « Nous pouvons maintenant oublier ce différend, sachant que nous avons une entente juste, faisable et sensée », a déclaré M. Ouellet. Nous pouvons également nous féliciter car la fermeté que nous avons manifestée pour la conservation saura certainement inspirer l'adoption de règles internationales plus strictes sur l'exploitation des espèces menacées ailleurs dans le monde. »

**À VENIR :**

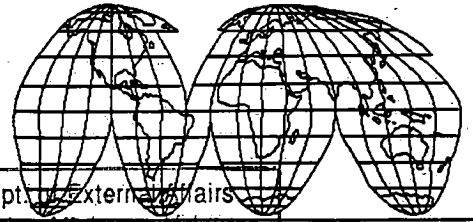
17 avril-12 mai :	Conférence d'examen et de prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York
4 -6 mai :	Réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale à Whistler, C.B.
15-17 juin :	Sommet du G-7 à Halifax



opies supplémentaires du matériel provenant du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 944-4000 ou sans frais le 1-800-267-8376. Pour obtenir des renseignements sur le matériel provenant d'autres de leurs divisions respectives des communications. « Le commerce et la politique étrangère cette semaine/This Foreign Policy » est préparé chaque semaine à la Direction des communications sur la politique étrangère

**Le commerce et  
la politique étrangère  
cette semaine**

Thi  
in  
For  
CA1  
EA  
T38  
April  
13, 1995  
Copy 1 995



Department of Foreign Affairs and International Trade  
Foreign Policy Communications Division (BCF)

Dept. des Affaires étrangères  
Min. des Affaires extérieures

APR 19 1995

(disponible en français)

**FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE:  
PRESS RELEASES:**

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

**"Quad" Trade Ministers to Meet in Whistler, B.C., May 4-5**

**April 13, 1995, no. 69**

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, announced that the ministers responsible for international trade from the European Union, Japan, the United States and Canada will meet at Whistler, B.C., on May 4-5, 1995.... "This year's Quad is intended to lay the ground for discussions on trade by the G-7 leaders at their meeting in Halifax in June," Mr. MacLaren said. Discussions will focus on three priorities for the multilateral trading system: consolidating the World Trade Organization, the new body created to oversee international trade; successful completion of current negotiations left over from the Uruguay Round in areas such as financial services and telecommunications; and maintaining the momentum of trade and investment liberalization.

**Ouellet Condemns Gaza Bombings**

**April 10, 1995, no. 68**

Foreign Affairs Minister André Ouellet condemned the terrorist bombings on Sunday that killed six Israeli soldiers in Gaza and injured many more. "Canadians are shocked by these attacks. They are an attempt to derail the peace process by enemies of peace, by people who have nothing but contempt for the value of life," he said. Mr. Ouellet expressed heartfelt sympathy for the victims and their families. He called on Palestinian Authority President Yasser Arafat to redouble his efforts to control terrorism and urged Israeli leaders to exercise forbearance. He also praised Prime Minister Rabin for declaring that Israel would pursue the peace negotiations despite the attacks. Mr. Ouellet noted that these incidents underscore the need to accelerate the peace talks, to facilitate early Palestinian elections and ultimately to decide on the future of settlements like those in Gaza that are a focal point for continued violence.

**Ouellet to Lead Delegation to the NPT Review and Extension Conference**

**April 10, 1995, no. 67**

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that he will lead the Canadian delegation to the Nuclear Non-Proliferation Treaty (NPT) Review and Extension Conference, which takes place April 17-May 12, in New York. "The NPT serves fundamental global and regional security interests. Canada is actively committed to ensuring it continues to do so. The treaty prevents the spread of nuclear weapons and binds nuclear weapons states to disarmament. The NPT also provides the framework for co-operation in civilian uses of nuclear technology and materials. For these reasons, the Canadian government supports the indefinite, unconditional extension of this crucial agreement," said Mr. Ouellet. Mr. Ouellet will address the Conference on April 18. He is accompanied on the delegation by Canada's Ambassador for Disarmament, Christopher Westdal.

**Canada to Lead Major Nuclear Arms Control Negotiations**

**April 10, 1995, no. 66**

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that the 37 member states of the Conference on Disarmament (CD) in Geneva have appointed Canada as the first chair of the upcoming multilateral negotiations on a treaty to ban the production of fissile material (plutonium and highly enriched uranium) used in nuclear weapons. This treaty is commonly referred to as the Cut-Off Convention. "The launching of these negotiations under Canadian chairmanship represents a major step forward for the nuclear disarmament agenda and the fulfilment of a long-standing Canadian foreign policy objective. It is a testimony to the leadership of Canada's ambassador to the CD, Gerald Shannon, who for the last 18 months has acted as Special Co-ordinator for the Cut-Off Convention," said Mr. Ouellet. Canada is committed to the indefinite, unconditional extension of the NPT, which is the cornerstone of international efforts to prevent the spread of nuclear weapons.

**International Conference on Improving the UN's Rapid Reaction Capability**

**April 6, 1995, no. 65**

Foreign Affairs Minister André Ouellet and Defence Minister David Collenette will participate in an international conference in Montebello, Quebec, April 7-8.... Experts from Canada and some 30 UN member countries will also participate in this event, along with senior advisers from the UN Secretariat.... "I am impressed with the quality and expertise of the participants. Their input is crucial to the success of the Canadian study currently under way on this subject," commented Minister Ouellet, who will address the conference on Saturday at noon.... Recommendations formulated during the Montebello meeting will subsequently be analyzed in the context of the final report of the Canadian study, which is scheduled to be tabled before the United Nations General Assembly and submitted to the Secretary-General in September 1995, during the Organization's 50th anniversary.

The ambassador to Canada of the European Union was called in to the Department of Foreign Affairs and International Trade to receive a strong protest from the Government of Canada over the EU's reaction to the latest allegations in the Canada-EU fishing dispute. Deputy Foreign Affairs Minister Gordon Smith told Ambassador John Beck that Canada deplores the EU's hasty reaction on the basis of allegations by Spanish fishing captains operating in the disputed area off Newfoundland. Mr. Smith outlined the events at sea last night, stressing that Canadian patrol vessels at no time attempted to board or cut the nets of the Spanish trawlers, contrary to the allegations of the Spanish captains. He noted that Canada has been exercising extreme restraint in the disputed zone as talks with the EU have progressed. The Canadian vessels were engaged in routine identification of fishing vessels operating in their patrol area. He told Ambassador Beck that Canada regrets, at this sensitive time in discussions aimed at settling the fishing dispute, that the EU issued public statements condemning Canada without full consideration of the facts in the case. The EU reaction was particularly inappropriate given the advanced state of the process in Brussels.

**STATEMENTS**

The idea of a Canadian study on rapid intervention arose last year out of the terrible tragedy in Rwanda. I have seen nothing since that time that could make me doubt the necessity of such a study. On the contrary. Outbreaks of ethnic, religious and nationalistic antagonism are the root causes of much conflict throughout the world. Although they may be internal conflicts, they can in many cases become real threats to international peace and security. Regardless of its nature or scope, we cannot disregard the human and humanitarian dimension of war.... It is clear that much work needs to be done in the field of preventive diplomacy. This is one of the main proposals I made to the General Assembly in New York last September. We must work to attack the root causes of conflict before they explode. Indeed, defining a clear mandate for peacekeeping forces involves understanding the nature of conflict. The UN could do a better job if it could respond more coherently to early warning signs by effectively deploying the instruments at its disposal.... A rapid-reaction capability must also exist as a part of a series of processes within the UN and regional organizations. As I said earlier, it will fail if it exists in isolation. There must, above all, be a capacity to re-build societies in a post-conflict phase if rapid-reaction is going to work. And there must be clear links between what a rapid-reaction capability can do in the short run, and what other parts of the UN system must do as they take over from a rapid-reaction group in response to crisis.... One of our concerns is providing the Security Council with timely military advice.... On the "strategic level" of the UN system, we also need more coherent crisis management structures.... We also need to do more work with regional organizations, at all three levels of actions I mentioned - preventive diplomacy, rapid reaction and peace building.... We should also be exploring opportunities for regional peacekeeping training centres, regional stocks of equipment and possibly operational headquarters at a regional level.... A UN standing force remains a key goal for many of us.... Another key point is the need for coherence in the UN's overall approach to crisis. This means workable arrangements among the humanitarian organizations, the non-governmental community and the UN, towards common objectives.... A rapid-reaction capability is not the answer to every problem of instability and conflict. But it is one important instrument. In this, the fiftieth anniversary of the United Nations, we should aim high. We must give the UN the tools it requires to do its job well into the next century.

Notes for an Address by the Honourable André Ouellet, Minister of Foreign Affairs, at the International Conference on Improving the UN's Rapid Reaction Capability, Montebello, Québec, April 8, 1995, 95/24

**CIDA:**

Sydney Firm Awarded Contract in India

April 11, 1995, 95-06

Russel MacLellan, M.P. for Cape Breton-the Sydneys, announced on behalf of Foreign Affairs Minister André Ouellet that Sydney Steel Corporation has secured a contract with the Railway Board of India for the sale of 200 000 metric tons of steel rail, valued at \$18.5 million. The contract is part of the India-Canada Environment Facility Project which establishes a counterpart fund from proceeds of the sale of Canadian goods. "The Government is pleased to announce this contract for Sydney Steel Corporation," Mr. MacLellan said. "This is an example of how development aid can bring benefits to Canada as well as the recipient country."

**FINANCE:**

Our [government's] spending reductions are without modern Canadian precedent. We have assured that our targets will be met. We have taken steps now that guarantee we will go well beyond them in the future. But our efforts are not over. Reform will go on. New targets will be set. And we will not let up. Together with the extraordinary health of the Canadian economy, these actions, we believe, make Canada once again one of the best places in the world to invest. For this reason, the Government of Canada will focus its resources strategically on areas where it has a true comparative advantage.... In the Pacific, as in the Western hemisphere, Canada sees the purpose of liberalized trade as being about bringing down walls between partners inside - not putting up walls to competitors outside.... Looking to the future, whether on investment, or trade, or the expansion of regional co-operation throughout the Pacific, Canada looks to Japan as a partner for progress. One of our goals is to build on the dramatic breakthrough of last year - when Asia-Pacific leaders defined the predictions - and agreed to aim for free trade across our region by the year 2020 - building a new bridge across the Pacific.

Notes for an Address by the Honourable Paul Martin, Minister of Finance, before the Keideanren Business Association and the Canadian Chamber of Commerce, Tokyo, Japan, April 10, 1995,

**UPCOMING EVENTS**

- April 17-May 12: Nuclear Non-Proliferation Treaty Review and Extension Conference (New York)
- May 4-6: Quadrilateral Trade Ministers Meeting (Whistler, British Columbia)
- June 15-17: G-7 Summit (Halifax, Nova Scotia)